

Dimanche 13 septembre 2026

Messe à Saint-Louis des Français – Rome.

Frères et sœurs,

Jusqu'où pardonner ?

On imagine aisément qu'il devait y avoir quelques tensions dans la communauté des disciples, pour que Pierre en vienne à prendre l'initiative de poser cette question à Jésus : « *Seigneur, lorsque mon frère commettra des fautes contre moi, combien de fois dois-je lui pardonner ? Jusqu'à sept fois ?* » (Mt 18, 21).

Un détail a ici de l'importance : lorsque quelqu'un commet des fautes « **contre moi** ». Il ne s'agit pas ici des péchés dont nous sommes responsables et pour lesquels nous demandons pardon. Il s'agit des situations où quelqu'un nous a fait du mal. Devant une telle situation, on pourrait être tenté de se venger. Pierre, lui, a bien compris ce que le Seigneur lui demande : pardonner. Oui, mais jusqu'où ?

La tradition juive connaissait une sorte de barème : le nombre de pardon à donner pouvait être proportionné à la relation que l'on entretenait avec la personne. On comprend alors la question de Pierre : jusqu'à sept fois ? Cela semble déjà beaucoup, c'est le chiffre biblique de la plénitude !

Mais Jésus fait sauter le compteur ! « *Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois* » (Mt 18, 22). Ce sont exactement les chiffres mêmes de Lamék dans la Genèse. Là où Lamék multipliait la vengeance, Jésus démultiplie le pardon. Et soixante-dix fois sept fois, ce n'est pas un nouveau barème : c'est la fin de tout barème. Celui qui compte encore n'a pas vraiment pardonné. Jésus inverse la spirale de la violence pour lui opposer celle du pardon.

C'est alors que, pour aider Pierre à entrer dans la démesure de la miséricorde, Jésus propose une parabole en trois actes, que je voudrais commenter brièvement.

1er acte : un homme endetté jusqu'au cou

Voici un serviteur endetté jusqu'au cou. Il doit une somme colossale : dix mille talents, dont la traduction liturgique nous précise qu'il s'agit de soixante millions de pièces d'argent. Une pièce d'argent, c'est une journée de travail. Dix mille talents, ce sont deux mille siècles de salaire ! Autant dire : une dette impossible, que rien ni personne ne pourra jamais rembourser.

Remarquons que la relation n'est pas ici d'égal à égal, mais de roi à subalterne, à serviteur. Nous pouvons nous poser la question : comment un serviteur peut-il s'endetter à ce point ? Bien sûr, Jésus force le trait à dessein, pour nous faire réfléchir. Ce que la parabole veut nous dire, c'est que ce roi est riche, et qu'il est surtout riche en miséricorde.

On reste désarmé devant la facilité avec laquelle il remet cette somme. Le serviteur ne prononce que quelques mots, dont on doute fort qu'il puisse les honorer un jour : « *Prends patience envers moi, et je te rembourserai tout* » (Mt 18, 26). Comment pourrait-il tout rembourser ? Il promet l'impossible ! Et pourtant, le maître est « *saisi de compassion* » (Mt 18, 27) — le verbe grec (*splanchnizomai*) dit une émotion qui prend aux entrailles, celle-là même qui saisit le père du fils prodigue. Le maître ne rééchelonne pas la dette, il ne demande pas de garanties : il l'efface, et il laisse partir son serviteur libre.

2ème acte : un pardon qui ne circule pas

Dans quelle disposition devrait se trouver cet homme, au sortir du premier acte ? Soulagé, pour le moins ! Émerveillé, reconnaissant ! Or, à peine sorti de chez son maître, le voici qui croise l'un de ses compagnons. Ici, nous changeons de registre : nous sommes dans une relation d'égal à égal, entre deux personnes qui entretiennent une réelle proximité, puisque le texte grec les appelle « co-serviteurs » (*sundouloi*), des compagnons de service. Il devrait y avoir entre eux une solidarité naturelle, une entraide mutuelle.

La dette en jeu est cette fois dérisoire : cent pièces d'argent, soit trois mois et dix jours de salaire, six cent mille fois moins que ce qui vient de lui être remis.

Chose incroyable : celui qui vient d'être libéré d'une dette inimaginable saisit son compagnon à la gorge et veut l'étrangler, alors que l'autre lui adresse exactement

les mots qu'il prononçait lui-même quelques instants plus tôt devant le roi : « *Prends patience envers moi, et je te rembourserai* » (Mt 18, 29). Les mêmes mots, la même supplication. Pourtant, il refuse, et le fait jeter en prison. Visiblement, le pardon reçu n'a pas atteint son cœur ; il n'a pas changé sa vie. Il l'a reçu comme un dû, non comme un don. Et un pardon qui ne circule pas est un pardon qui ne porte pas de fruit.

3ème acte : la communauté ne peut pas se taire

C'est alors qu'interviennent les autres compagnons. Ils ont été témoins de la scène, et ce qu'ils ont vu les blesse. Le texte dit qu'ils furent « *profondément attristés* » (Mt 18, 31). Ils ne sont pas indifférents ; l'injustice faite à l'un d'entre eux les atteint tous. Alors ils vont trouver leur maître et lui racontent tout.

Nous retrouvons ici le chemin que Jésus traçait dimanche dernier : quand la démarche personnelle échoue, on ne se résigne pas, on ne se tait pas, on porte l'affaire devant la communauté (cf. Mt 18, 17). Ces compagnons ne sont pas des délateurs : ils refusent que le mal reste caché, et ils refusent aussi que leur frère s'y enferme. C'est cela, la correction fraternelle.

Le maître convoque alors son serviteur, et sa question mérite d'être entendue lentement car elle est la clé de la parabole : « *Ne devais-tu pas, toi aussi, avoir pitié de ton compagnon, comme moi-même j'avais eu pitié de toi ?* » (Mt 18, 33). Tout est dans ce « comme ». Le maître ne lui reproche pas sa dette, elle est effacée. Il lui reproche de n'avoir pas laissé la miséricorde reçue devenir en lui miséricorde donnée. Le pardon de Dieu n'est pas un compte soldé que l'on range dans un tiroir : c'est une source qui doit couler plus loin.

La fin est rude, il faut le reconnaître : le maître le livre aux bourreaux « *jusqu'à ce qu'il ait remboursé tout ce qu'il devait* » (Mt 18, 34) — c'est-à-dire pour toujours, puisque cette dette est intégralement irremboursable. Ne nous méprenons pas : Dieu ne reprend pas son pardon, il ne se ravise pas. Mais un cœur qui se ferme au moment de donner se ferme aussi au moment de recevoir. Les bourreaux de cet homme, se sont ses désirs mauvais qui l'enferment sur lui-même : son égoïsme, sans manque d'estime et de reconnaissance pour son roi, sans manque d'égard et de compréhension pour ses compagnons de service.

Conclusion

Frères et sœurs,

Cette parabole, nous la récitons chaque jour ! Car saint Matthieu emploie ici le même vocabulaire que dans la prière du Notre-Père, au chapitre 6 du même évangile : « *Remets-nous nos dettes, comme nous-mêmes nous remettons leurs dettes à nos débiteurs* » (Mt 6, 12). Le mot est le même, la dette ; le verbe est le même, remettre. Le serviteur impitoyable, ce peut être celui qui dit cette prière sans y croire.

Dans le Notre-Père, c'est la seule demande qui comporte un « comme », exactement comme dans la parabole : « *Ne devais-tu pas, toi aussi, avoir pitié de ton compagnon, comme moi-même j'avais eu pitié de toi ?* » (Mt 18, 33). C'est la seule phrase du Notre-Père dans laquelle nous nous engageons nous-mêmes.

Mais attention. Nous ne pardonnons pas pour mériter d'être pardonnés : nous pardonnons parce que nous l'avons déjà été, immensément, gratuitement, complètement. Notre pardon n'est jamais que le ruissellement de celui que nous avons reçu. Il nous arrive de rencontrer des personnes bloquées devant un pardon à donner. La tentation est alors de forcer, de s'en vouloir, de redoubler d'efforts. Jésus nous indique une autre piste : elle ne passe pas par le pardon que je n'arrive pas à donner, mais par la conscience du pardon que j'ai reçu. Le pardon n'est pas d'abord une question de volonté, c'est une question de mémoire. Avant de demander « comment pardonner ? », demandons-nous « qu'est-ce qui m'a été remis ? » — et le reste, peu à peu, se mettra à couler.

Que la méditation de cette parabole nous donne de ne plus jamais dire la prière du Notre-Père comme auparavant : « Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés. » « Remets-nous les deux mille siècles de salaire, comme nous-mêmes nous remettons à nos débiteurs les cent jours qu'ils nous doivent. »

Que cette Eucharistie nous donne la force de pouvoir, comme le demande Jésus dans le leçon de la parabole, « *pardonner à son frère* » non pas du bout des lèvres ou en apparence, mais « *du fond du cœur* » (Mt 18,35)